



Arthritis Solidinvest

Code LEI : 969500ILXGUA9DI6ME82

Rapport annuel

31 décembre 2024

Société de gestion : Mandarine Gestion
Siège social : 30, Avenue Kléber • 75016 Paris
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

I. Rapport de gestion 3

1. Orientation des placements 3

2. Politique d'investissement 10

3. Déontologie 14

II. Comptes annuels 18

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de résultat

III. Comptes annuels - Annexes.....

A. Informations générales

B. Évolution des capitaux propres et passifs de financement

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

I. Rapport de gestion

1. Orientation des placements

OPC d'OPC

Jusqu'à 10 % de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

ARTHRTIS SOLIDINVEST » a pour objectif sur l'horizon de placement recommandé, la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à la performance de l'indicateur composite composé de 80 % de ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index de 15 % de l'Euro Stoxx Net Total Return et de 5% de DJ Sustainability World total return à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux et en mettant en œuvre une stratégie ISR.

Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est un indicateur composite composé de 80 % d'ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index de 15 % de l'Euro Stoxx Net Total Return et de 5% de DJ Sustainability World total return. Le fonds n'est pas indiciel mais des comparaisons avec cet indicateur de référence restent cependant possibles à long terme.

L'indicateur ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations d'État de la zone euro de maturité comprise entre 1 et 3 ans.

Cet indicateur est administré par ICE Benchmark Administration Limited et disponible sur le site : www.theice.com

Ticker Bloomberg : EG01 Index.

L'indicateur EURO STOXX est un sous-ensemble des titres euro de l'indicateur STOXX Europe 600. Avec un nombre variable de composants, l'indicateur représente les sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation de 11 pays de la zone euro. Il est calculé dividendes réinvestis. Cet indicateur est administré STOXX Limited par et disponible sur le site : <https://www.stoxx.com>

Ticker Bloomberg : SXXT Index

L'indicateur DJ Sustainability World total return comprend les 10 % d'entreprises leaders en termes de développement durable à travers le monde parmi les 2500 plus grandes sociétés. Les critères appliqués à la sélection d'entreprises comprennent des stratégies de changement climatique, de consommation d'énergie et de gouvernance d'entreprise. Il est calculé dividendes réinvestis.

Cet indicateur est administré par S&P Dow Jones Indicateurs et disponible sur le site : <https://eu.spindices.com>.

Ticker Bloomberg : W1SGITRD.

À la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, les administrateurs des deux indicateurs de références nommés ci-dessus sont inscrits sur le registre d'administrateurs et d'indicateurs de référence tenu par l'ESMA. Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Mandarinne Gestion dispose d'une procédure de suivi des indicateurs de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indicateur ou de cessation de fourniture de cet indicateur.

L'indicateur n'est pas désigné comme un indicateur de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR»). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le FCP.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

• Sélection Extra-Financière – ESG

La stratégie d'investissement de « ARTHRITIS SOLIDINVEST » repose en amont sur la sélection de valeurs éligibles pour le fonds, dans une démarche de « best-in-class » et d'« intégration positive ». Effectuée à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés, elle est enrichie par les analyses réalisées par l'équipe de recherche ISR interne. Ainsi, dix études sectorielles et thématiques sont effectuées chaque année, pour approfondir les enjeux ESG spécifiques à chaque activité ainsi que pour identifier

des entreprises à forte valeur ajoutée sociale ou environnementale.

L'application de critères extra-financiers dans le processus de sélection des titres est effectuée en amont puis est suivie du filtre des critères financiers.

Le filtre ISR est éliminatoire, les titres éligibles en portefeuille devront satisfaire aux critères extra-financiers. Mandarinie Gestion utilise en complément d'agences de notation extra-financières (dont Sustainalytics), des études sectorielles et thématiques réalisées en interne ainsi que la recherche de ISS ESG, Ethifinance, Proxinvest, et ECGS dans son processus de gestion.

Le fonds applique la politique de sortie du charbon de la société de gestion qui concerne les producteurs d'électricité à partir de charbon et l'exploitation de mines de charbon.

La sélection se porte sur des entreprises qui selon notre analyse respectent la dignité humaine et agissent pour un développement économique et humain durable (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Une attention particulière sera donc accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail, ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales.

Les principaux critères d'analyse des entreprises sont :

- Les politiques sociales,
- La qualité de la présence dans les pays en développement
- Les politiques environnementales
- La gouvernance
- Le respect des droits de l'Homme
- Les relations nouées avec l'ensemble des parties prenantes (clients, fournisseurs, communautés locales, sociétés civiles, actionnaires...).

À titre d'exemples, quelques indicateurs pour la sélection des entreprises :

- Critères environnementaux : gestion des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité, gestion des déchets...
- Critères sociaux : formation et gestion des compétences, politique de santé et de sécurité, conditions de travail...
- Critères de gouvernance : indépendance du conseil d'administration, pourcentage de femmes dans les postes de direction, efficacité des systèmes de contrôle interne...
- Respect des Droits de l'Homme et droits du travail : lutte contre les discriminations, dialogue social ...
- Engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales : impact économique de l'entreprise sur ses territoires d'implantation ...

À titre d'exemples, quelques indicateurs pour la sélection des États :

- Critères environnementaux : classements de la performance environnementale des pays...
- Critères sociaux : taux de chômage, écart des rémunérations hommes / femmes...
- Gouvernance : classements des niveaux de corruption des différents pays...
- Sociétal : indice de développement humain...

◦ **Processus ESG – Obligation**

L'univers de départ est constitué d'environ 1300 émetteurs, correspondant aux indices ICE BofAML ER00 et HEA0.

La démarche d'analyse s'effectue en fonction des critères suivants :

- score ESG Sustainalytics (Total ESG Risk Rating <= à 35) (échelle de notation allant de 0 à 100)
- niveau de controverses Sustainalytics (niveau de controverse < à 4 (échelle allant de 1 à 5))

L'univers des valeurs sur la base de ces critères est revu à minima trimestriellement.

Intégration Positive

Pour élargir le périmètre investissable initial défini par l'approche best-in-class, une démarche complémentaire d'« Intégration Positive » vise à sélectionner des émetteurs Non-Notés, dont l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale. Concernant la démarche « intégration positive », la SGP appliquera les mêmes contraintes que pour les autres valeurs sélectionnées, en termes de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et d'exclusion. (Cf. process décrit ci-dessus).

Les obligations « Green bond » ou « Social bond », font l'objet d'une analyse spécifique prenant notamment en compte le respect des Green Bond Principles et/ou Social Bond Principles, mais aussi la contribution des projets qui seront financés aux objectifs climatiques et RSE de l'émetteur.

Les Green Bond Principles et Social Bond Principles reposent sur quatre grands principes : Utilisation des fonds, Processus de sélection et évaluation des projets, Gestion et traçabilité des fonds, Reporting. Pour plus de détail consulter :

<https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/green-bond-principles-gbp/> et

<https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/social-bond-principles-sbp/>.

Le poids des Green bonds et Social Bond dans le portefeuille a pour vocation d'évoluer en fonction du développement de ce nouveau marché.

◦ **Processus ESG - Action**

L'univers de départ est constitué d'environ 700 émetteurs, intégrant notamment l'indice Stoxx Europe 600. L'équipe ISR présente ses analyses dans un comité mensuel, qui regroupe des associations et ONG. Ces comités permettent de débattre sur les enjeux extra-financiers exposés. L'équipe ISR identifie, à la fin de chaque comité, les sociétés ayant le meilleur comportement sur la base des critères présentés ci-dessus, pour les inclure dans l'univers d'investissement. Ces éléments sont complétés par une analyse interne réalisée par Mandarin Gestion qui en détaille la logique économique et qui en précise les enjeux éthiques et de développement durable. Cette sélection s'effectue selon une logique de classement, au sein de chaque secteur d'activités. Dans un premier temps, une approche quantitative permet d'éliminer les entreprises les moins bien notées par les prestataires externes. Les deux derniers déciles sont ainsi de facto éliminés (sont exclus les 20 % des titres ayant les notations les plus faibles). Dans un second temps, le reste du secteur est analysé qualitativement de façon approfondie, afin de classer les entreprises en fonction de leurs approches et de leurs évaluations ESG. Plus le secteur sera considéré comme sensible au niveau social et environnemental, et plus le degré de sélectivité sera exigeant.

L'équipe ISR complète son analyse par la veille sur les controverses et les actions correctrices mises en place.

Intégration Positive

Pour élargir le périmètre investissable initial défini par l'approche best-in-class, une démarche complémentaire d'« Intégration Positive » vise à sélectionner les entreprises de petite ou moyenne capitalisation, dont l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale. Ce panier supplémentaire d'entreprises éligibles est compris entre 50 et 100 valeurs, et fait l'objet d'analyses internes en collaboration avec Ethifinance. Concernant la démarche « intégration positive », la SGP appliquera les mêmes contraintes que pour les autres valeurs sélectionnées, en termes de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et d'exclusion. (Cf. process décrit ci-dessus).

▪ **Taux de Sélectivité**

À titre indicatif, dans chaque poche (Obligations et Actions), au maximum 80% de l'ensemble des entreprises analysées tous secteurs confondus sont finalement éligibles et donc intégrés au périmètre d'investissement du fonds.

Au global, le taux d'exclusion par rapport à l'univers de départ sera supérieur à 20%.

▪ **Poids de l'ESG**

La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être durablement supérieure à 90%. Ces pourcentages peuvent s'entendre soit en nombre d'émetteurs soit en pourcentage de l'actif net du fonds. Le calcul des normes chiffrées se fait, le cas échéant, sur la seule poche éligible du fonds, à l'exclusion des liquidités détenues à titre accessoire.

Le portefeuille sera composé d'au moins 30% d'actifs autres que les titres de créances émis par les Etats, les collectivités territoriales et par les agences gouvernementales ou internationales publiques, ces derniers faisant l'objet d'une évaluation ESG.

Lorsqu'un titre ne respectera plus les critères exposés ci-dessus, le département de recherche ISR en informe le gérant, qui dispose au besoin d'un délai de 3 mois pour céder ce titre. Le choix du timing de vente dépendra des opportunités de marché et s'effectuera dans l'intérêt du porteur.

▪ **Investissement en OPCVM**

Concernant l'investissement sur les OPC limité à 10% maximum de l'actif net : Le fonds pourra investir dans des fonds ISR de Mandarin Gestion ayant une stratégie ESG assez proche. Certains critères de sélection pouvant être différents, la stratégie ISR du fonds pourrait ne pas être parfaitement harmonisée. Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le fonds pourra avoir recours à des OPC « Monétaires ».

Les critères de sélection sont à la fois quantitatifs (performances historiques, la volatilité, indicateurs de risque extrême...) et qualitatifs (qualité de la société de gestion, processus de gestion, univers d'investissement, qualité du reporting, rendez-vous avec le gérant pour le suivi de ses opérations, reconnaissance de l'industrie : prix, récompenses, étoiles...).

Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

Alignement avec la Taxonomie : Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, mais ne s'engage pas à réaliser des investissements prenant en compte des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Il n'est toutefois pas exclu que le fonds puisse réaliser des investissements sous-jacents qui prennent en compte ces critères.

L'objectif d'alignement du fonds avec la Taxonomie est de 0 % de l'actif net.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

• Analyse Financière

L'analyse financière est basée sur les critères suivants : La gestion s'effectue dans le cadre d'un processus de sélection basée sur des analyses financières historiques et des données prévisionnelles, définie en fonction des opportunités de marché.

Pour les titres en direct, le processus de sélection s'établit en 4 étapes distinctes :

- Suivi et analyse (données économiques, données de marchés, analyses financières et crédit...),
- Élaboration du scénario prévisionnel (décisions des banques centrales, prévisions de bénéfices, anticipations de l'évolution des courbes de taux...),
- Stratégie d'investissement (choix de zone géographique, choix de secteurs, duration, choix des émetteurs...)
- Et construction du portefeuille.

Le risque de change sera maintenu en dessous de 10% de l'actif net.

Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 20% de l'actif net. S'agissant des investissements dans les pays émergents, les zones géographiques correspondent aux zones géographiques suivantes : Amérique centrale et du Sud ; Afrique, Europe de l'Est, Russie ; Moyen-Orient, Asie et Océanie (hors Japon, Corée du Sud, Nouvelle-Zélande et Australie).

Actifs (hors dérivés intégrés)

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de l'OPCVM sont :

- **Actions** : entre 0 % et 25 % de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée le fonds investira dans des produits d'actions. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Le fonds privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais pourra à titre de diversification être exposé sur toutes les zones géographiques et sur toutes les capitalisations boursières (avec 25% maximum de petites et moyennes capitalisations).

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire** : entre 65 % et 100 % de l'actif net

Le Fonds peut investir en produits de taux libellés en euro (obligations à taux fixes, variables, indexées, obligations convertibles mixtes ou obligataires et titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés) sans privilégier de zone géographique a priori.

L'allocation des différents types de titres ci-dessus n'est pas prédéterminée. Elle dépendra de facteurs macroéconomiques et techniques. Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. La sélection des obligations convertibles et des TCN se fera exclusivement à travers une analyse interne, sans recours aux agences de notation.

Les produits de taux pourront dans la limite de 25 % de l'actif, concerner des produits à caractère spéculatifs non notés ou notés "High Yield". Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière.

La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. Le fond privilégiera des titres cotés en euro, mais pourra à titre de diversification investir hors euro, dans la limite de 10 % de l'actif net du

portefeuille.

La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8.

Le Fonds peut être exposé sur des titres subordonnés (bancaires, assurance ou hybrides à hauteur de 100% de son actif net.

Le fonds n'aura pas recours à des obligations contingentes convertibles.

- Actions et parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle : entre 0 et **10 %** de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessus, le FCP pourra détenir des parts ou d'actions d'autres OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle respectant les 4 critères d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier gérés par Mandarin Gestion ou d'autres sociétés de gestion.

L'exposition actions du fonds ne dépassera en tout état de cause pas 25 % de l'actif net du fonds.

La gestion de la trésorerie sera effectuée en titres du marché monétaire (TCN et/ou OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle).

Instrumentes dérivés

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille sans rechercher de surexposition.

Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif net.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

• Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré ;

• Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit ;
- Autres risques (à préciser) ;

• Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- Couverture ;
- Exposition ;
- Arbitrage ;
- Autre nature (à préciser).

• Nature des instruments utilisés :

- Futures ;
- Options ;
- Swaps ;
- Change à terme ;
- Dérivés de crédit ;
- Autres nature (à préciser).

• La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture du risque de taux ;
- Couverture du risque de crédit ;
- Couverture du risque actions ;
- Couverture du risque de change ;
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques ;
- Autre stratégie.

Les contrats à terme sont utilisés comme instruments, peu onéreux et liquides, pour couvrir l'exposition globale du portefeuille au risque de taux, d'actions ou de change.

Les options sur les marchés à terme de taux d'intérêts ou de change sont utilisés pour protéger le portefeuille contre une hausse éventuelle des taux d'intérêts ou une baisse de la devise.

Il ne sera pas recherché de surexposition.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

Le fonds n'aura pas recours au Total Return Swap.

Le fonds n'aura pas recours à l'effet de levier.

Titres intégrant des dérivés

Titres intégrant des dérivés simples : le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples. Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net et les obligations convertibles ou échangeables dans la limite de 100% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés complexes : Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le FCP est exposé à divers types de risques qui en raison de la diversité des sous-jacents utilisés, se matérialisent rarement simultanément. Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

Risque de perte en capital : L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (« high yield ») : Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. Ce risque augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation « High Yield ». En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 25 % au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés « High Yield ». Ce fonds doit être considéré comme spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux : Le FCP sera investi en instruments obligataires, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis à taux fixe peut baisser et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque action : La valeur des investissements et le revenu qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents : Les investissements sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voir ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus

rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux titres de créances subordonnés : Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires).

Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FIA.

L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer le fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement, ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

Risque petites et moyennes capitalisations : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites (capitalisations boursières < 150 millions d'euros) et moyennes capitalisations (capitalisations boursières > 150 millions et < 1 milliard d'euros) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés dans le cadre d'une stratégie de couverture peut réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et donc entraîner une sous exposition du portefeuille.

Risque en matière de durabilité : Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Votre fonds ayant une stratégie ISR le risque en matière de durabilité est réduit en référence à sa politique ESG.

Risques accessoires : ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif net.

Risque de change : Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, le FCP peut être affecté par une modification en matière de contrôle des taux de change ou par toute fluctuation des taux de change entre la devise de référence et ces autres devises.

Si la devise dans laquelle un titre est libellé s'apprécie par rapport à la devise de référence, la valeur du titre va augmenter. À l'inverse, une dépréciation de cette même devise entraînera une perte de valeur du titre et une baisse de la valeur liquidative du fonds.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

DURÉE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

3 ans minimum.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

La société PriceWaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex, représentée par Monsieur Arnaud PERCHERON.

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

Toutes les certitudes du marché, bien ancrées à la fin 2023 auront peu à peu été fortement remises en question au cours de ce 1er trimestre. L'ensemble des données macro-économiques confortent la bonne trajectoire de l'inflation vers une normalisation tandis que l'activité continue de très bien se porter, notamment du côté des États Unis où le cycle de croissance se prolonge encore. Le scénario de « soft landing » de l'économie mondiale reste privilégié, du moins en Europe, mais la force du marché de l'emploi, couplé à une consommation des ménages toujours aussi robuste, laissent désormais planer le doute d'un « no landing » aux États-Unis. Pourrait-on repartir sur un cycle d'expansion sans même passer par une (courte) récession de la 1ère puissance mondiale ? La probabilité a clairement augmenté au cours de ce trimestre, la FED elle-même semblant de plus en plus prendre en compte ces données dans ses prévisions et repoussant ainsi son début de cycle de baisse des taux... qui pourrait même, selon certains, ne pas commencer en 2024.

Les taux américains ont donc dans un premier temps continué leur ascension, touchant un point haut à 4,70% pour le taux 10ans (plus de 5% pour le 2 ans), avant que des chiffres économiques moins « forts » et les perspectives d'une probable élection de D. Trump à la présidentielle de fin d'année ne ramènent les taux à 4,20% à mi-juillet, ~35bps plus élevés que leur niveau de fin 2023. Volatilité similaire en Europe, où le 2ème trimestre a surtout été marqué par la dissolution surprise de l'assemblée française. Les tensions sur le spread Français, passé de 48 à 85 bps au cours du mois de juin, ont pesé sur les actifs risqués européens et sur les taux allemands, qui ont alors fait office de valeur refuge. Après un passage à 2,70% (le 2 ans étant alors > 3%) en Mai, le 10 ans allemand est ainsi revenu vers les 2,5% à fin Juin. Pendant ce temps, la BCE a effectué sa 1ère baisse de taux directeur en Juin, devançant la FED dans le « pivot » de sa politique monétaire.

Le 3ème trimestre a marqué un coup de froid sur l'économie américaine après une période de croissance faste. Dès juin, les indicateurs avancés montraient un secteur des services en contraction tandis que les publications de résultats des entreprises sont mitigées. Le chômage remonte à 4,1% et l'inflation reprend sa baisse pour s'établir à 3% sur un an. Ce manque de dynamisme, qui touche aussi l'Europe qui reste à des niveaux de croissance fragiles et doit composer avec une économie allemande essoufflée (+0,3%) et une crise politique en France, ont poussé les banques centrales à « pivoter » sur leur politique monétaire. La BCE a, comme prévu, effectué une 2ème baisse de 25pb de son taux de dépôt en septembre. Dès lors, le marché s'attendait à une première baisse des taux de la FED à l'automne. Après un mois d'août agité sur les marchés, dans le sillage de chiffres d'emploi décevants aux Etats Unis, la Réserve Fédérale a bien entamé la normalisation de sa politique monétaire restrictive en septembre en baissant son taux directeur... de 50 pb ! Afin notamment de contrer le sentiment grandissant qu'elle était désormais « en retard » sur le cycle. Dans la même séquence, une inflation en baisse, couplée à des signaux de ralentissement conjoncturel (secteur automobile sous pression, chiffres de l'emploi moins vigoureux), et les tensions vives au Proche-Orient, ont ajouté un climat de prudence globale sur les marchés, laissant les investisseurs fort hésitants, à fin septembre, entre un scénario de « soft landing » (toujours central) et un scénario de récession plus forte à venir en 2025.

Le dernier trimestre de l'année a été marqué par un nouveau retournement (total) du sentiment de marché sur la conjoncture économique et sur les attentes de baisses de taux de la part des banques centrales. Dès les premiers jours d'Octobre, les chiffres d'emploi aux Etats Unis ont repris une trajectoire très favorable, faisant immédiatement oublier les craintes nées durant l'été sur la santé du marché du travail outre Atlantique. Par ailleurs, l'événement majeur de l'année se rapprochant avec les élections américaines prévues pour Novembre, la probabilité de voir Trump arriver au pouvoir faisait resurgir les craintes d'inflation liées au protectionnisme annoncé par le candidat, et donc freinait les anticipations de baisses de taux de la FED. Bien qu'annoncée serrée, la victoire de Trump a finalement été large et totale, le Sénat et la chambre des représentants basculant également chez les Républicains, laissant une marge de manœuvre totale à M. Trump pour appliquer sa politique. La FED s'est alors empressée de baisser à nouveau des taux, 2 fois, en novembre et décembre, pour ramener son taux effectif à 4.33%. Mais en annonçant d'avance que les futures baisses resteraient limitées, devant la vigueur de l'économie américaine et les potentielles mesures inflationnistes du gouvernement Trump 2.0.

La donne est différente en Europe, où les perspectives de croissance sont bien moindres, et les incertitudes politiques nombreuses entre, notamment, un gouvernement français très fragile et de nouvelles élections législatives à venir en Allemagne. La BCE a également baissé (2 fois) son taux de dépôt pour atteindre 3% à fin décembre, se montrant également plus prudente sur les baisses à venir de 2025. Les anticipations de marché attendent néanmoins toujours un taux final sous les 2% à fin 2025, dépendant évidemment

aussi des potentielles barrières douanières que pourrait mettre en place l'administration Trump.

Situation des marchés

Les taux d'État, européens et américains, sont restés très volatiles au cours du 1^{er} trimestre. Ils ont d'abord corrigé les excès de la fin 2023, les niveaux atteints anticipant au 1^{er} janvier 24 jusqu'à 7 baisses de taux de la BCE et de la FED pour 2024. Ce mouvement de correction s'est fait très rapidement en janvier, le 10ans allemand remontant jusqu'à 2,35% dès janvier, avant de se « stabiliser » entre 2,30% et 2,50% sur le reste du trimestre. Février a lui été marqué par une hausse des taux courts, synonyme d'une inversion accentuée des courbes de taux en anticipation d'une récession... plus lointaine (qu'en 2024). Finalement, au 28 mars, les taux allemands sont en hausse de 44 bps pour le 2 ans et de 28 bps sur le 10 ans depuis le début de l'année, anticipant désormais 3 à 4 baisses de taux de la part de la BCE (pour seulement 3 de la FED), démarrant en juin.

Du côté des actifs risqués, actions et primes de crédit, le ton est resté, logiquement, très positif tout au long du trimestre. Malgré les hausses des taux d'État, malgré un risque géopolitique toujours fort, les marchés actions sont restés portés par les hausses des valeurs technologiques (les « 5 magnifiques » aux États unis), les investisseurs restants bardés d'optimisme devant l'expansion à venir de l'Intelligence Artificielle. Les marchés actions américains finissent le trimestre en hausse de 10% en moyenne, les marchés européens terminant eux en hausse de 12%.

Du côté des primes de crédit, les facteurs techniques ont largement soutenu le segment, les investisseurs étant toujours « friands » devant des rendements obligataires redevenus très attractifs. Les primes de crédit « Investment Grade » terminent le mois de mars 23 bps plus serrées qu'en début d'année (+0.40% en performance absolue), tandis que les primes « High Yield », tout juste freinées en Mars par les quelques risques spécifiques avérés de restructurations de dettes (au détriment des porteurs obligataires) tels que Altice, Ardagh, Intrum, terminent néanmoins ce 1^{er} trimestre 2024 plus serrées de 41 bps (+1.60% en performance absolue).

Les performances des marchés actions et taux sont restés globalement bonnes sur les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, bien que les dynamiques ont été par moment opposées au cours de l'été. Après plusieurs semaines de stabilité en Europe, les marchés européens ont marqué le pas avec la dissolution de l'assemblée française et une vague de résultats d'entreprises mitigée aux abords de l'été. Coté Etats Unis, la progression régulière au 2^{ème} trimestre a laissé place à l'hésitation, l'été restant marqué par la vague de panique de début août (baisse record du Nikkei, explosion de la volatilité à la hausse, baisse brutale des marchés actions et "fly to quality" sur les marchés obligataires), amplifiée par un contexte de faible liquidité, puis par un sentiment bien meilleur en septembre, agréablement surpris devant la baisse de 50bps de la FED. La dispersion sectorielle a été importante, les secteurs cycliques et technologiques marquant notamment le pas par rapport aux secteurs défensifs.

Après un printemps à la hausse des taux, les marchés obligataires ont connu un été plus « linéaire ». Hormis certaines tensions en juillet liées à la situation politique française, les courbes de taux européennes, comme américaine, ont marqué une translation forte sur des niveaux plus bas, avec une pentification importante entre les parties courtes et les parties longues.

Les taux courts ont en effet baissé de 70 à 80 pb sur le 3^{ème} trimestre, marquant le pivot des banques centrales et montrant également beaucoup d'optimisme sur les futures baisses de taux : entre 6 (en Europe) et 8 baisses (aux US) anticipées par le marché pour les 12 mois à venir à fin septembre. Les taux longs sont à peine plus mesurés, après des baisses de 40 à 50bps sur le trimestre, les investisseurs semblant totalement délaissé les sujets d'inflation pour se concentrer sur les chiffres d'emploi aux Etats Unis.

Coté crédit, les primes sont restées très stables malgré une activité primaire toujours très élevée. Les spreads Investment Grade se sont en effet resserrés de 2bps sur le trimestre, évoluant dans une fourchette de +/- 10bps autour de leur niveau de début/fin de trimestre, tandis que les spreads High Yield montraient à peine plus de volatilité : -9bps sur le trimestre, après un point haut à +50bps et un point bas à -20bps par rapport à leur niveau du 30 juin. Entraînées par les taux d'états, les rendements ont en revanche baissé de manière linéaire, permettant aux performances absolues de rester très bonnes et quasiment identiques pour les 2 segments du crédit européens : IG à +3.26% pour finir ces 3 mois, HY à +3.48%.

Enfin, les performances des marchés actions ont été très disparates sur le dernier trimestre, avec une forte divergence entre Etats Unis et Europe. Les principaux indices boursiers américains ont en effet salué la victoire de D. Trump, portés par les « 7 magnifiques » valeurs de la technologie, pour réaliser des performances entre 5 et 7% sur le trimestre et finir l'année 2024 en hausse de 25 à 30% en moyenne. En Europe en revanche, le trimestre a été plus compliqué pour les indices actions, le CAC terminant même en recul sur le trimestre et sur l'année (-2%), plombé par la chute du gouvernement Barnier en fin d'année. L'Eurostoxx, après un trimestre assez « neutre », termine l'année en hausse d'un peu plus de 7%, loin donc de ses équivalents américains.

Les marchés de taux sont restés volatiles mais globalement orientés à la hausse (en taux). Là aussi une assez forte divergence entre Etats Unis et Europe s'est installée, les taux longs européens ne montant « que » de 25 pb quand leur homologue américain montait lui de 80 pb sur la période. Seul point commun finalement entre les 2 zones, la pentification des courbes s'est (logiquement) opéré, le 2/10 ans augmentant de 20 à 25 pb de chaque côté de l'Atlantique, signe d'une normalisation des taux en cours de la part des banques

centrales.

Enfin, du côté des dettes privées, le marché est resté très porteur, aussi bien sur les entreprises de qualité Investment Grade dont les primes se resserrent encore de 15pb en moyenne pour finir l'année autour des 100pb contre Etat, que sur le High Yield où les primes baissent aussi de 25 pb pour s'approcher des 300 pb, niveau historiquement assez bas pour commencer une nouvelle année.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

La gestion du fonds a permis de s'adapter aux différentes phases de marché cette année, passant du scénario de potentiel hard landing à celui de soft landing en Europe et no-landing aux Etats-Unis. Nous sommes restés réactifs dans ce contexte de marché pour être mobile afin d'améliorer en permanence le rendement ajusté des risques que nous évaluons.

Nous sommes restés exposés au crédit tout au long de l'année sur le portefeuille, pour pleinement bénéficier des resserrements de spreads, avant de l'abaisser à partir du printemps. Nous avons été exposés à la marge au marché High Yield tout au long de l'année. La stratégie sur cette dernière a été de rester très mobile, prenant profit sur certains dossiers d'émetteurs trop endettés et ne présentant plus de prime de risque suffisamment large, et profitant par ailleurs de nouvelles opportunités offertes par le marché primaire pour augmenter encore la qualité moyenne « crédit » de nos investissements (BB pour le High Yield, privilégiant les notations A et/ou BBB+ pour l'Investment Grade).

Sur les taux, nous avons fortement abaissé la duration du fonds en début d'année via couvertures avec des instruments dérivés taux (futures sur taux allemands) afin d'éviter de subir la correction que nous anticipions pour janvier. Nous avons pris profit sur ces couvertures fin janvier/début février, remontant alors la sensibilité taux du fonds avant de l'augmenter encore en mars via des investissements obligataires plus longs, quand le taux 10 ans allemands est allé au-dessus de 2,40%. Nous sommes restés mobiles sur la duration du fonds, au gré des exagérations de marché sur les anticipations de baisses de taux des banques centrales. Nous avons globalement conservé une certaine prudence sur les taux longs, initiant des couvertures sur le BUND autour des 2.30% de taux sur le 10 ans, en anticipation d'une pentification de la courbe à même de conserver les parties longues sous pression haussière. Enfin nous avons à nouveau couvert une partie de nos expositions en novembre en utilisant cette fois-ci des futures sur OAT 10 ans, qui, en plus de couvrir une partie de notre sensibilité nous couvraient sur un possible écartement du spread français avec la chute du gouvernement Barnier.

L'exposition actions a été marquée par une exposition thématique marquée sur les Etats-Unis et notamment dans le secteur de la technologie. La vague d'innovation et le début (seulement) de l'adoption de l'intelligence artificielle a accéléré avec fulgurance la croissance des entreprises de hardware comme Nvidia ou ASML. Le secteur est dans une course de vitesse qui profite aux sociétés ayant le plus de ressources pour suivre la tendance et conserver des taux de rentabilité importants. La valorisation est certes élevée, mais le jeu concurrentiel n'est pas encore de nature à réduire les marges alors que l'innovation et la croissance de ce marché est encore dans sa phase la plus forte.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

L'année 2025 début avec des taux d'intérêts qui offre un portage intéressant pour l'année à venir. Nous positionnons les portefeuilles sur le crédit autour du BBB sans descendre trop bas dans les ratings pour ne pas exposer le portefeuille à un éventuel retournement sur le marché du crédit, alors que les spreads de crédit deviennent relativement chers en moyenne.

La présidence de D.Trump aux Etats-Unis sera déterminante pour l'évolution de nos scénarios économiques que nous ajusterons en conséquence.

Les challenges sont aussi nombreux en Europe avec les situations politique en France et en Allemagne et sur la capacité à mettre en place un éventuel plan de relance à l'échelle européenne.

Les tendances d'innovation sur l'intelligence artificielle et la capacité pour les Etats-Unis à maintenir un niveau de croissance élevé sera directeur pour la tenue des actifs risqués.

Nous commençons l'année avec de la duration et une exposition maintenue sur les actifs risqués, avec toutefois une préférence pour la liquidité. En effet nous pensons que ce contexte peut être porteur, mais que la réactivité et la capacité à être mobile dans nos allocations devient un facteur important dans la gestion des risques.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

ARTHRITIS SOLIDINVEST	D dis	7,34%
ARTHRITIS SOLIDINVEST	C cap	7,34%

Le benchmark du fonds réalise une performance de 4,89% sur cette période.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
HAMB CO 4,5 07-28	DE000HCB0B44	101 390,00	-
EURO BUND 0324	FBOL0000011J	2 028 060,00	-
MANDAR CRDT OPPORT C	FR0000971913	351 671,50	- 130 348,75
BNP 4,032 12/31/49	FR0012329845	100 520,00	-
CASA AS 5,875 10-33	FR001400KSZ7	113 000,00	-
ARKEMA 4,8 PERP	FR001400ORA4	100 000,00	-
ACHM BV 4,25 PERP	XS1180651587	100 100,00	-
ASS GEN 3,547 01-34	XS2747596315	301 216,00	- 198 291,00
AROU 4,8 07-29	XS2860457071	101 216,00	-
CPI PRO 7,0 05-29	XS2931949478	106 250,00	-

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0000448987	MAM HUMAN VALUES C	20 266,50
OPCVM	FR0000970980	MAM OB CONV ESG C	32 028,84
OPCVM	FR0000971913	MANDAR CRDT OPPORT C	232 722,00
OPCVM	FR0000981946	MAND EUR HIG YIE C	25 351,80
OPCVM	FR0013333549	MAM SUSTAIN USA C	246 180,46

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressants le Fonds intervenus au cours de l'exercice

01/01/2024 : Fusion absorption de la société de gestion Meeschaert Asset Management par la société de gestion Mandarine Gestion. La nouvelle société de Gestion est Mandarine Gestion.

Changements intéressants le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

Néant

La réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Distribution unitaire par part (action) : 4,77 €

- dont part éligible à la réfaction de 40% : 0,24 €

- dont part non éligible à la réfaction : 4,53 €

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Mandariné Gestion, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Mandarine Gestion est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Mandariné Gestion est disponible sur le site internet www.mandarine-gestion.com à la rubrique Politiques et Rapports. Elle a été actualisée en juin 2024 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Les informations sur les activités ISR de Mandariné Gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandariné Gestion (www.mandarine-gestion.com).

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Mandariné Gestion expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion. Les informations sur les activités ISR de Mandariné Gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandariné Gestion (www.mandarine-gestion.com).

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. Mandariné Gestion a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Mandariné Gestion est disponible sur le site internet www.mandarine-gestion.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Mandariné Gestion élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion au 30 Avenue Kléber à Paris ou sur le site www.mandarine-gestion.com. Mandariné Gestion publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 8 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Notation extra-financière

Au 31/12/2024, en respect des critères de notation de la Société de Gestion, la note ISS ESG globale du portefeuille est de 58,3 sur une échelle de 0 à 100.

Règlement Taxonomie

L'objectif d'alignement Taxonomie fixé par la Société de Gestion pour ce fonds est de 0%.

La stratégie d'investissement de votre fonds repose en amont sur la sélection d'émetteurs sur des critères ESG par une démarche de « Best-in-Class ». Cette analyse est effectuée à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés, elle est enrichie par les analyses réalisées par l'équipe de recherche ISR interne de la société de gestion. Seules les obligations des émetteurs

qui correspondront aux critères extra - financiers définis dans le prospectus seront éligibles à l'actif du portefeuille. Le taux d'exclusion global du processus de sélection ESG est en permanence supérieur à 20%. La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds est supérieure à 90%. Ce pourcentage s'entend en pourcentage de l'actif net du fonds (hors liquidités détenues à titre accessoire). Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les principes de la politique de rémunération est visent à favoriser une gestion saine et efficace des risques en évitant toute situation de conflits d'intérêts, et n'encouragent pas une prise de risque excessive incompatible avec les profils de risques, le règlement ou les documents règlementaires des fonds gérés et à aligner les intérêts à court, moyen et long terme de ses actionnaires/clients/investisseurs/porteurs de parts et collaborateurs.

La Politique de Rémunération de la Société est un élément clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion. Elle cible des niveaux de rémunérations compétitifs vis-à-vis de son marché de référence et est structurée de façon à favoriser l'engagement de ses collaborateurs sur le long terme, tout en assurant une gestion saine et efficace des risques.

La Politique de Rémunération établit une distinction claire entre les critères de fixation de la rémunération fixe de base et de la rémunération variable afin de favoriser un équilibre approprié entre ces deux types de rémunération afin que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

La rémunération variable individuelle, à caractère discrétionnaire, prend en compte la contribution au développement et aux résultats du Groupe. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une réelle flexibilité. En effet, aucune rémunération variable n'est garantie, exception faite de situations particulières liées à de nouvelles embauches en cours d'année (Welcome bonus) et exclusivement garantie pour la première année sans aucune tacite reconduction.

L'attribution d'une rémunération variable individuelle est conditionnée à la réussite collective, à la situation financière de la Société et à l'appréciation de la participation du salarié au développement de la Société.

Éléments quantitatifs :

L'attribution d'une rémunération variable est totalement discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie, notamment en fonction de la performance, des encours ou de la collecte.

Éléments qualitatifs :

Les critères d'évaluation sont essentiellement qualitatifs. Tout critère de rémunération variable basé notamment sur le turn-over des portefeuilles, le montant des droits de souscription, un pourcentage des frais de gestion ou commission (etc.) est totalement prohibé.

La contribution à la démarche d'investissement responsable de la Société est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable individuelle annuelle. Les risques de durabilité sont en particulier pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des membres de l'équipe de gestion notamment en considération des éléments suivants : Le respect des contraintes d'exclusion dans leur processus d'investissement - le respect des contraintes liées aux OPC répondant aux critères article 8 SFDR ou article 9 SFDR et enfin pour les gérants qui assurent la gestion financière d'OPC justifiant d'un label ISR : le respect dans leurs actes de gestion du cadre exigeant dudit label.

Les collaborateurs qualifiés de Preneurs de Risques (ci-après désignés « Preneurs de Risques ») au titre des Directives AIFM et UCITS sont identifiés :

- Au titre de leur fonction : Les Membres du Directoire - les Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM - les Gérants financiers au titre de la GSM - les Directeurs/Responsables des fonctions en charge des domaines Contrôle Interne, Risques/Conformité, Marketing,

Commercial/Développement et Middle Office ;

- Autres preneurs de risques : Tout autre collaborateur dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société ou des FIA/OPC/mandat gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes qualifiées de preneurs de risques sera en partie différée uniquement si le montant de la rémunération variable dépasse un certain seuil défini de manière annuelle. La Société a déterminé un seuil de 200.000 € comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Les modalités de versement de la partie variable des Preneurs de Risques sont les suivantes :

• Rémunération variable attribuée dans la tranche 0-200 k€ au titre de l'exercice N : Elles seront intégralement payées en numéraire au plus tard en février de l'année N+1.

• Rémunération variable attribuée dans la tranche > 200 k€ au titre de l'exercice N :

- Paiement immédiat : Une première tranche représentant 60% de la totalité de la rémunération variable, dès le 1^{er} euro, sera versée sous forme de numéraire, en année N+1, à hauteur de 50% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1^{er} euro, sera versée au plus tard en février de l'année N+1, et de 10% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1^{er} euro ;

- Paiement différé : En application des exigences réglementaires, la tranche restante de 40% de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1^{er} euro, fera l'objet d'un versement progressif par tiers échelonné sur 3 ans.

La part différée sera indexée sur l'évolution de la performance d'un panier de fonds FIA et OPCVM représentatif de l'activité de la société de gestion.

Le versement de la part différée susceptible d'être versée aux salariés concernés une année donnée est subordonné à la réalisation d'un résultat net consolidé positif à la clôture de l'exercice de l'année précédant celle du versement ainsi qu'à une condition de présence au moment du versement sauf avis contraire du Conseil de Surveillance délibérant après avis du Comité des Rémunérations.

Un mécanisme de d'ajustement au risque ex-post est activable sur décision du Conseil de Surveillance du Groupe sur avis du Comité des Rémunérations pour les collaborateurs identifiés comme Preneurs de Risques.

Le Groupe dispose d'un seul Comité de Rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe. Il est nommé par le Conseil de surveillance de LFPI AM Holding en sa qualité d'entité de tête. Les membres de ce Comité n'assurent pas de fonction exécutive au sein des sociétés du Groupe.

Mandarine Gestion a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2024 les montants suivants :

Rémunérations fixes :

- Montant total brut	:	8 019 145 €
- Nombre de bénéficiaires	:	79

Rémunérations variables discrétionnaires :

- Montant total brut :	:	2 470 000€
- Nombre de bénéficiaires :	:	70

Rémunérations des preneurs de risques

Mandarine Gestion a versé, au titre de l'exercice 2024, aux collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques du fonds, les montants ci-dessous mentionnés ; Il est précisé que ces chiffres sont agrégés au niveau de la société de gestion car les systèmes de Mandarine Gestion ne permettent pas une identification de ces éléments par fonds.

Rémunérations fixes des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	5 292 293 €
- Nombre de bénéficiaires	:	41

Rémunérations variables discrétionnaires des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	2 338 553
- Nombre de bénéficiaires	:	41

La politique de rémunération a été adoptée par le Conseil de Surveillance en date du 13/12/2024.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: ARTHRITIS SOLIDINVEST
Identifiant d'entité juridique : 969500ILXGUA9DI6ME82

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%



dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 72.97% d'investissements durables.



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le FCP sont atteintes via la méthodologie employée pour sélectionner les titres qui la compose. En effet, l'équipe ISR a validé l'entièreté des émetteurs présents dans le FCP au travers d'une analyse qualitative et/ou quantitative. Celle-ci intègre une dimension environnementale (prise en compte de la lutte contre le changement climatique, la

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

préservation de la biodiversité, la gestion de l'eau et des déchets, etc) et une dimension sociale au travers des enjeux sociaux et sociétaux tels que la gestion des conditions de travail, le bien-être des collaborateurs, le dialogue social, les compétences des salariés, la gestion des restructurations. Parmi les enjeux sociétaux, on retrouve le respect des droits de l'Homme, les relations avec les communautés locales, la gestion de la chaîne de valeur (amont et aval), l'éthique des affaires.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité témoignant une performance abrégée au niveau du fonds sont l'intensité carbone du portefeuille par M€ de CA et la fréquence du taux d'accidents des entreprises présentes en portefeuille

Intensité carbone à fin 2024 : 77 tCO₂e/M€ de CA

Taux de fréquence des accidents à fin 2024 : 0,38 accident par 200 000h travaillées

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Intensité carbone à fin 2023 : 105.70 tCO₂e/M€ de CA

Taux de fréquence des accidents à fin 2023 : 0,34 accident par 200 000h travaillées



● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le fonds promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 25% d'investissements durables. L'équipe ISR veille à la bonne application de la méthodologie de l'investissement durable définie par Meeschaert AM dans le cadre de SFDR, ce qui permet au fonds d'atteindre son objectif d'investissement durable.

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Les PAI sont monitorés à l'aide de notre fournisseur de données ISS ESG, les équipes de recherche ISR ont formalisé des seuils minimaux afin de prendre en considération les incidences négatives des investissements. A ce jour, des sociétés n'ont pas été intégrées à la définition d'investissement durable bien qu'elles présentaient une contribution environnementale et/ou sociale car elles ne respectaient pas les seuils fixés.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

À travers la prise en compte des 14 PAI obligatoires, et notamment l'utilisation des 2 PAI suivants, les investissements durables de ce produit financier sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE :

- Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

- Absence de processus et de mécanismes de contrôle du respect des principes des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le principe de DNSH qui prend en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité a été intégré par Meeschaert AM grâce aux 14 PAI obligatoires ainsi qu'au suivi des controverses. Pour renforcer sa méthodologie de prise en compte des incidences négatives, Meeschaert AM a défini des seuils, lorsque cela était possible, et des engagements afin renforcer les taux de couverture et échanger sur les pratiques des entreprises. Si les valeurs ne respectent pas les seuils, elles ne seront pas définies comme investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements qui constituent la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

ClientSecurityName	Weight	Value	CountryOfIncorporation	GICSIndustryGroup
MAM Sustain USA	3,90%	246180,46		FCP

Mandarine Credit Opportunities	3,69%	232722		FCP
NVIDIA Corp	3,17%	200355,66	USA	Semiconductors & Semiconductor Equipment
	2,40%	151768,49		Cash
ASML Holding NV	2,05%	129631,7	Netherlands	Semiconductors & Semiconductor Equipment
CREDIT AGRICOLE ASSRNCES	1,79%	112902,71	France	Insurance
CPI PROPERTY GROUP SA	1,76%	111222,92	Luxembourg	Real Estate Management & Development
ACCIONA ENERGIA FINANCIA	1,74%	110087,48	Spain	Utilities
COVIVIO	1,73%	109019,3	France	Equity Real Estate Investment Trusts (REITs)
TDF INFRASTRUCTURE SAS	1,72%	108885,72	France	Telecommunication services
SUEZ	1,70%	107073,77	France	Utilities
ARKEMA	1,69%	106959,79	France	Materials

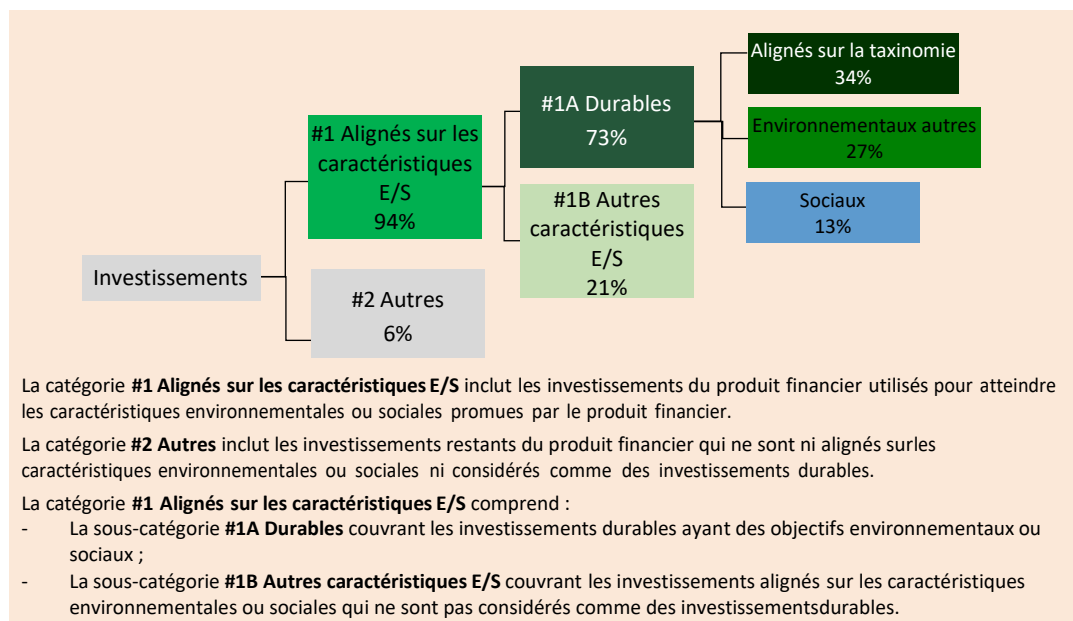


L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le fonds était investi à 72.97% dans des investissements durables au 31/12/24.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Automobiles & Components	2,38%
Banks	14,24%
Capital Goods	4,19%
Cash	2,40%
Consumer Durables & Apparel	1,01%
Consumer Staples Distribution & Retail	1,68%
Equity Real Estate Investment Trusts (REITs)	4,91%
FCP	9,82%
Food, Beverage & Tobacco	1,67%
Insurance	9,81%
Materials	5,55%
Media & Entertainment	1,59%
Not Collected	1,67%
Real Estate Management & Development	5,03%
Semiconductors & Semiconductor Equipment	5,95%
Software & Services	4,73%
Telecommunication services	1,72%
Utilities	21,33%

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

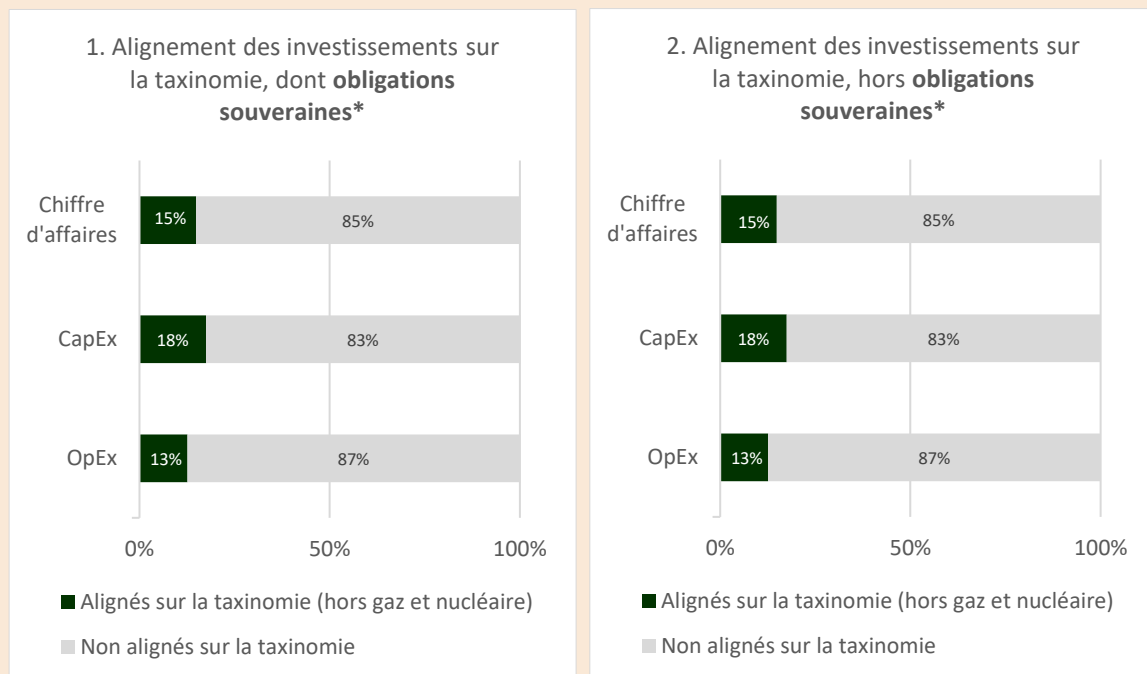
Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 57,84% des investissements

***Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines**

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Intégrant les souverains :

Revenus : habilitantes 8.3 % ; transitoires 1.2 %

Capex : habilitantes 7.6% ; transitoires 0.6%

Opex : habilitantes 7.8% %; transitoires 0.7 %

Hors souverains :

Revenus : habilitantes 8.3 % ; transitoires 1.2 %

Capex : habilitantes 7.6% ; transitoires 0.6%

Opex : habilitantes 7.8% %; transitoires 0.7 %

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage d'investissements alignés à la Taxinomie est passé de 19.9% en 2023 à 34% en 2024.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 27% pour le fonds à fin 2024.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

- 13% des actifs du FCP (hors liquidités) étaient des investissements durables avec une contribution sociale.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

6% de l'actif net était considéré comme « autres » hors liquidité. Il s'agit des FCP et des titres non couverts par une analyse ESG.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin d'assurer une bonne application de la méthodologie intégrant les caractéristiques environnementales et/ou sociales, des contrôles ont été mis en place au niveau des univers de départ ainsi qu'au niveau des fonds.

Les univers de départ sont réalisés par l'équipe ISR de Meeschaert AM, l'analyse permet d'appliquer les caractéristiques environnementales et/ou sociales propres au fonds. Ceux-ci sont vérifiés par l'équipe des risques. De plus, une vérification des investissements réalisés dans le fonds est faite par l'équipe de la conformité. Un blocage pré-trade est en place afin que les gérants ne puissent pas investir dans des valeurs non-éligibles aux caractéristiques ESG définies pour le fonds.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le FCP n'utilise pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

L'indice de référence ne diffère pas d'un indice de marché large

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable.

II. Comptes annuels

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS FA.



ARTHRITIS SOLIDINVEST

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

ARTHRITIS SOLIDINVEST
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MANDARINE GESTION
30 avenue Kléber
75016 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ARTHRITIS SOLIDINVEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ARTHRITIS SOLIDINVEST

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



ARTHRITIS SOLIDINVEST

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	650 492,84
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	650 492,84
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	4 873 209,37
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 873 209,37
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	620 274,60
OPCVM	620 274,60
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	18 620,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	6 162 596,81
Créances et comptes d'ajustement actifs	20 767,06
Comptes financiers	156 039,19
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	176 806,25
Total de l'actif I+II	6 339 403,06

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	5 882 746,38
Report à nouveau sur revenu net	1,69
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	431 661,08
Capitaux propres I	6 314 409,15
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	6 314 409,15
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	18 620,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	18 620,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	6 373,91
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	6 373,91
Total Passifs : I+II+III+IV	6 339 403,06

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	17 530,54
Produits sur obligations	314 696,03
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	6 653,88
Sous-total produits sur opérations financières	338 880,45
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-223,16
Sous-total charges sur opérations financières	-223,16
Total revenus financiers nets (A)	338 657,29
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-112 024,69
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-112 024,69
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	226 632,60
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-90 565,42
Sous-total revenus nets I = (C+D)	136 067,18
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	815 747,23
Frais de transactions externes et frais de cession	-80 419,08
Frais de recherche	-911,67
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	734 416,48
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-173 693,58
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	560 722,90

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-214 643,85
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,23
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-214 643,62
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-50 485,38
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-265 129,00
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	431 661,08

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

ARTHRITIS SOLIDINVEST » a pour objectif sur l'horizon de placement recommandé, la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à la performance de l'indicateur de référence composite composé de 80 % de ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index de 15 % de l'Euro Stoxx Net Total Return et de 5% de DJ Sustainability World total return à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux et en mettant en œuvre une stratégie ISR

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	10 999 359,48	11 586 476,01	10 108 060,43	10 705 134,06	6 314 409,15
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST C en EUR					
Actif net	10 946 931,67	11 531 574,32	10 060 903,38	10 654 969,26	6 261 391,90
Nombre de titres	68 747,556	68 387,899	68 641,836	67 496,599	36 952,155
Valeur liquidative unitaire	159,23	168,62	146,57	157,85	169,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,77	3,19	-1,92	-10,60	15,04
Capitalisation unitaire sur revenu	1,46	1,40	1,57	2,49	3,65
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST D en EUR					
Actif net	52 427,81	54 901,69	47 157,05	50 164,80	53 017,25
Nombre de titres	333,333	333,333	333,333	333,333	333,333
Valeur liquidative unitaire	157,28	164,70	141,47	150,49	159,05
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,36	0,43	0,27	0,00	1,33
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	0,40	3,10	2,83	0,00	12,80
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	-1,86	-7,28	0,00
Distribution unitaire sur revenu	1,44	1,37	1,53	2,38	3,44
Crédit d'impôt unitaire (*)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,00 (*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013251824 - Part ARTHRITIS SOLIDINVEST D : Taux de frais maximum de 1,20% TTC*, déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par la société de gestion Mandarine Gestion.

FR0013251816 - Part ARTHRITIS SOLIDINVEST C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC*, déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par la société de gestion Mandarine Gestion.

* La société de gestion Mandarine Gestion n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST D	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel) par décision de la société de gestion
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	10 705 134,06
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	518 435,31
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 654 772,35
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	226 632,60
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	734 416,48
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-214 643,62
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-793,33
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	6 314 409,15

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST C		
Parts souscrites durant l'exercice	3 219,428	518 435,31
Parts rachetées durant l'exercice	-33 763,872	-5 654 772,35
Solde net des souscriptions/rachats	-30 544,444	-5 136 337,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	36 952,155	
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	333,333	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
ARTHRTIS SOLIDINVEST C FR0013251816	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 261 391,90	36 952,155	169,44
ARTHRTIS SOLIDINVEST D FR0013251824	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel) par décision de la société de gestion	EUR	53 017,25	333,333	159,05

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 ETATS-UNIS +/-	Pays 2 FRANCE +/-	Pays 3 PAYS-BAS +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	650,49	307,06	213,80	129,63	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	650,49					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	4 873,21	4 587,30	285,91	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	156,04	0,00	0,00	0,00	156,04
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	-863,80	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		3 723,50	285,91	0,00	156,04

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]]3 - 6 mois]]6 - 12 mois]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]]5 - 10 ans]	>10 ans]
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	100,77	304,46	1 190,72	1 860,50	1 416,76
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	156,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-863,80	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	156,04	0,00	100,77	304,46	1 190,72	996,70	1 416,76

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD				
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	307,07	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	307,11	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 048,08	719,54	105,59
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	4 048,08	719,54	105,59

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	19 428,00
	Coupons et dividendes en espèces	1 339,06
Total des créances		20 767,06
Dettes		
	Frais de gestion fixe	6 047,60
	Autres dettes	326,31
Total des dettes		6 373,91
Total des créances et des dettes		14 393,15

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	111 448,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	575,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			556 549,60
	FR0000448987	MAM HUMAN VALUES C	20 266,50
	FR0000970980	MAM OBLI CONVERTIBLES ESG C	32 028,84
	FR0013333549	MAM SUSTAIN USA PART C	246 180,46
	FR0000971913	MANDARINE CREDIT OPPORTUNITIES PART C	232 722,00
	FR0000981946	MANDARINE EURO HIGH YIELD Part C	25 351,80
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			556 549,60

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	136 067,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	136 067,18
Report à nouveau	1,69
Sommes distribuables au titre du revenu net	136 068,87

Part ARTHRITIS SOLIDINVEST C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	134 919,38
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	134 919,38
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	134 919,38
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	134 919,38
Total	134 919,38
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part ARTHRITIS SOLIDINVEST D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 147,80
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 147,80
Report à nouveau	1,69
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 149,49
Affectation :	
Distribution	1 146,67
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2,82
Capitalisation	0,00
Total	1 149,49
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	333,333
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,44
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	8,29

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	560 722,90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	560 722,90
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	560 722,90

Part ARTHRITIS SOLIDINVEST C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	556 012,84
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	556 012,84
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	556 012,84
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	556 012,84
Total	556 012,84
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part ARTHRITIS SOLIDINVEST D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 710,06
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 710,06
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 710,06
Affectation :	
Distribution	443,33
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	4 266,73
Capitalisation	0,00
Total	4 710,06
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	333,333
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,33

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			650 492,84	10,30
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			650 492,84	10,30
Equipements électriques			58 212,00	0,92
ALSTOM	EUR	2 700	58 212,00	0,92
Logiciels			60 857,64	0,96
MICROSOFT CORP	USD	150	60 857,64	0,96
Producteur et commerce d'énergie indépendants			41 426,88	0,66
AIR LIQUIDE SA	EUR	264	41 426,88	0,66
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			375 838,32	5,95
ASML HOLDING NV	EUR	191	129 631,70	2,05
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	566	45 850,96	0,73
NVIDIA CORP	USD	1 550	200 355,66	3,17
Services liés aux technologies de l'information			50 608,00	0,80
CAPGEMINI SE	EUR	320	50 608,00	0,80
Textiles, habillement et produits de luxe			63 550,00	1,01
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	100	63 550,00	1,01
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			4 873 209,37	77,18
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 873 209,37	77,18
Assurance			518 841,13	8,22
ACHMEA BV 4.25% PERP EMTN	EUR	100 000	103 969,42	1,65
ASS GENERALI 3.547% 15-01-34	EUR	100 000	105 274,20	1,67
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	100 000	101 175,13	1,60
CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	EUR	100 000	112 902,71	1,79
CNP ASSURANCES TEC_2R+0.1% PERP	EUR	100 000	95 519,67	1,51
Automobiles			100 408,60	1,59
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	EUR	100 000	100 408,60	1,59
Banques commerciales			656 058,37	10,39
BNP 4.032 12/31/49	EUR	100 000	100 627,32	1,59
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.125% 20-02-37	EUR	100 000	100 152,90	1,59
DE VOLKSBANK NV 4.125% 27-11-35	EUR	100 000	100 494,15	1,59
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 4.5% 24-07-28	EUR	100 000	104 123,09	1,65
KBC GROUPE 0.25% 01-03-27 EMTN	EUR	100 000	97 422,46	1,54
RAIFFEISEN SCHWEIZ GENOSSENSCHAFT 3.852% 03-09-32	EUR	100 000	103 373,02	1,64
RCI BANQUE 3.375% 26-07-29	EUR	50 000	49 865,43	0,79
Construction et ingénierie			103 022,33	1,63
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	100 000	103 022,33	1,63
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			106 130,32	1,68
CARREFOUR 4.375% 14-11-31 EMTN	EUR	100 000	106 130,32	1,68
Electricité			742 123,17	11,77
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 5.125% 23-04-31	EUR	100 000	110 087,48	1,75
AMPRION 3.875% 07-09-28 EMTN	EUR	100 000	104 138,74	1,65

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDF 4.125% 17-06-31 EMTN	EUR	100 000	106 440,77	1,69
ENEL 4.75% PERP	EUR	100 000	105 375,53	1,67
LEGRAND 3.5% 26-06-34	EUR	100 000	104 099,01	1,65
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.875% 24-07-33	EUR	100 000	105 143,48	1,67
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	100 000	106 838,16	1,69
Emballage et conditionnement			201 921,09	3,20
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	100 000	105 323,81	1,67
VERALLIA SASU 1.625% 14-05-28	EUR	100 000	96 597,28	1,53
Equipement et services pour l'énergie			101 596,34	1,61
SCOTTISH HYDRO ELECTRIC TRANSMISSION 3.375% 04-09-32	EUR	100 000	101 596,34	1,61
FPI Bureautiques			97 278,59	1,54
GECINA 1.375% 26-01-28 EMTN	EUR	100 000	97 278,59	1,54
Gaz			206 865,87	3,28
SNAM 4.0% 27-11-29 EMTN	EUR	100 000	104 298,98	1,66
SNAM 4.5% PERP	EUR	100 000	102 566,89	1,62
Gestion et promotion immobilière			211 995,61	3,36
ALTAREIT 2.875% 02-07-25	EUR	100 000	100 772,69	1,60
CPI PROPERTY GROUP 7.0% 07-05-29	EUR	100 000	111 222,92	1,76
Gestion immobilière et développement			105 878,27	1,68
AROUNDTOWN 4.8% 16-07-29 EMTN	EUR	100 000	105 878,27	1,68
Infrastructure de transports			90 468,05	1,43
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 1.475% 18-01-31	EUR	100 000	90 468,05	1,43
Logiciels			102 430,69	1,62
KION GROUP AG 4.0% 20-11-29	EUR	100 000	102 430,69	1,62
Marchés de capitaux			298 291,48	4,72
BANCO SANTANDER SA EUAR10+0.05% PERP	EUR	100 000	90 849,27	1,44
LKQ DUTCH BOND BV 4.125% 13-03-31	EUR	100 000	105 708,71	1,67
RAIFFEISEN BANK INTL AG 3.875% 03-01-30	EUR	100 000	101 733,50	1,61
Media			100 281,10	1,59
INFORMA 3.25% 23-10-30 EMTN	EUR	100 000	100 281,10	1,59
Produits alimentaires			105 594,34	1,67
BEL 4.375% 11-04-29	EUR	100 000	105 594,34	1,67
Produits chimiques			106 959,79	1,69
ARKEMA 4.8% PERP EMTN	EUR	100 000	106 959,79	1,69
Services de télécommunication diversifiés			108 885,72	1,72
TDF INFRASTRUCTURE SAS 5.625% 21-07-28	EUR	100 000	108 885,72	1,72
Services financiers diversifiés			493 437,28	7,81
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM EUAR10+0.1% PERP	EUR	100 000	99 540,75	1,58
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 3.0% 25-11-27	EUR	100 000	101 711,55	1,61
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.0% 15-01-32	EUR	100 000	85 444,21	1,35
SUEZ SACA 4.5% 13-11-33 EMTN	EUR	100 000	107 073,77	1,69
TENNET HOLDING BV 2.375% PERP	EUR	100 000	99 667,00	1,58

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			314 741,23	4,98
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	100 000	109 019,30	1,72
EQUINIX EUROPE 2 FINANCING CORPORATION 3.65% 03-09-33	EUR	100 000	101 794,50	1,61
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	100 000	103 927,43	1,65
TITRES D'OPC			620 274,60	9,82
OPCVM			620 274,60	9,82
Gestion collective			620 274,60	9,82
GemAsia I	EUR	500	63 725,00	1,01
MAM HUMAN VALUES C	EUR	590	20 266,50	0,32
MAM OBLI CONVERTIBLES ESG C	EUR	18	32 028,84	0,51
MAM SUSTAIN USA PART C	EUR	6 962,117	246 180,46	3,89
MANDARINE CREDIT OPPORTUNITIES PART C	EUR	300	232 722,00	3,69
MANDARINE EURO HIGH YIELD Part C	EUR	705	25 351,80	0,40
Total			6 143 976,81	97,30

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO-OAT 0325	-7	18 620,00	0,00	-863 800,00
Sous-total 1.		18 620,00	0,00	-863 800,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		18 620,00	0,00	-863 800,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	6 143 976,81
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	18 620,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	176 806,25
Autres passifs (-)	-24 993,91
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	6 314 409,15

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST C	EUR	36 952,155	169,44
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST D	EUR	333,333	159,05

ARTHRITIS SOLIDINVEST

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	10 728 208,01	9 748 945,78
Actions et valeurs assimilées	1 367 436,50	1 494 238,39
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 367 436,50	1 494 238,39
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	8 322 623,63	6 664 007,49
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 322 623,63	6 664 007,49
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	598 460,69
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	598 460,69
Titres de créances négociables	0,00	598 460,69
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 007 165,51	971 939,21
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 007 165,51	971 939,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	30 982,37	20 300,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	30 982,37	20 300,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	48 440,50	10 332,60
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	48 440,50	10 332,60
COMPTES FINANCIERS	0,00	374 990,20
Liquidités	0,00	374 990,20
TOTAL DE L'ACTIF	10 776 648,51	10 134 268,58

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	11 254 650,04	10 130 549,95
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	943,83	1 033,83
Report à nouveau (a)	2,09	2,24
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-719 453,81	-132 438,97
Résultat de l'exercice (a,b)	168 991,91	108 913,38
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	10 705 134,06	10 108 060,43
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	30 982,38	16 960,01
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	30 982,38	16 960,01
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	30 982,38	16 960,01
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	9 394,17	9 248,14
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	9 394,17	9 248,14
COMPTES FINANCIERS	31 137,90	0,00
Concours bancaires courants	31 137,90	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	10 776 648,51	10 134 268,58

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323	0,00	265 860,00
EURO BUND 0324	2 058 300,00	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 05/2023 PUT 3400	0,00	35 356,54
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 120,80	968,71
Produits sur actions et valeurs assimilées	32 164,89	40 592,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	241 038,24	172 387,65
Produits sur titres de créances	4 637,76	13 032,21
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	17,71
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	283 961,69	226 998,28
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	14,67
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	11,79	2 971,06
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	11,79	2 985,73
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	283 949,90	224 012,55
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	113 963,06	115 035,43
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	169 986,84	108 977,12
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-994,93	-63,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	168 991,91	108 913,38

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013251824 - Part ARTHRITIS SOLIDINVEST D : Taux de frais maximum de 1,20% TTC*, déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management.

FR0013251816 - Part ARTHRITIS SOLIDINVEST C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC*, déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management.

* La société de gestion Meeschaert Asset Management n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts ARTHRITIS SOLIDINVEST C	Capitalisation	Capitalisation
Parts ARTHRITIS SOLIDINVEST D	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel) par décision de la société de gestion

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	10 108 060,43	11 586 476,01
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	35 767,82	120 106,41
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-209 582,19	-77 895,99
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	215 601,53	23 095,77
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-888 038,54	-296 470,44
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	29 391,00	159 691,43
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-27 197,60	-6 428,00
Frais de transactions	-51 343,19	-12 187,10
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 369 202,34	-1 505 356,78
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>640 104,88</i>	<i>-729 097,46</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>729 097,46</i>	<i>-776 259,32</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-46 114,38	8 652,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-30 982,38</i>	<i>15 132,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-15 132,00</i>	<i>-6 480,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-90,00	-143,33
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-510,00	-456,67
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	169 986,84	108 977,12
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	10 705 134,06	10 108 060,43

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	89 901,50	0,84
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	242 679,25	2,27
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 990 042,88	74,63
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	8 322 623,63	77,74
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	2 058 300,00	19,23
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	2 058 300,00	19,23
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	8 079 944,38	75,48	0,00	0,00	242 679,25	2,27	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 137,90	0,29
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	2 058 300,00	19,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 272 372,00	11,89	2 717 514,02	25,39	4 332 737,61	40,47
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	31 137,90	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 058 300,00	19,23
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	199 133,30	1,86	103 750,00	0,97	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	48 440,50
TOTAL DES CRÉANCES		48 440,50
DETTES		
	Frais de gestion fixe	9 394,17
TOTAL DES DETTES		9 394,17
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		39 046,33

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST C		
Parts souscrites durant l'exercice	234,622	35 767,82
Parts rachetées durant l'exercice	-1 379,859	-209 582,19
Solde net des souscriptions/rachats	-1 145,237	-173 814,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	67 496,599	
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	333,333	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part ARTHRITIS SOLIDINVEST D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts ARTHRITIS SOLIDINVEST C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	113 430,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts ARTHRITIS SOLIDINVEST D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	532,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			891 873,51
	FR0000981946	MAM EURO HIGH YIELD ESG Part C	152 145,00
	FR0000448987	MAM HUMAN VALUES C1	40 910,60
	FR0000970980	MAM OBLI CONVERTIBLES ESG C	52 220,12
	FR001400CWX1	MAM SHORT DURATION ESG C	45 623,89
	FR0011269042	MAM SHORT DURATION ESG I	114 745,95
	FR0013333549	MAM SUSTAIN USA C	432 173,95
	FR0000970949	MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C1	54 054,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			891 873,51

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	2,09	2,24
Résultat	168 991,91	108 913,38
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	168 994,00	108 915,62

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ARTHRITIS SOLIDINVEST C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	168 198,98	108 403,53
Total	168 198,98	108 403,53

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ARTHRITIS SOLIDINVEST D		
Affectation		
Distribution	793,33	510,00
Report à nouveau de l'exercice	1,69	2,09
Capitalisation	0,00	0,00
Total	795,02	512,09
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	333,333	333,333
Distribution unitaire	2,38	1,53
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	7,58	9,86

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	943,83	1 033,83
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-719 453,81	-132 438,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-718 509,98	-131 405,14

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ARTHRITIS SOLIDINVEST C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-716 082,25	-131 818,91
Total	-716 082,25	-131 818,91

	29/12/2023	30/12/2022
Parts ARTHRITIS SOLIDINVEST D		
Affectation		
Distribution	0,00	90,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	943,83
Capitalisation	-2 427,73	-620,06
Total	-2 427,73	413,77
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	333,333	333,333
Distribution unitaire	0,00	0,27

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	10 803 469,02	10 999 359,48	11 586 476,01	10 108 060,43	10 705 134,06
Parts ARTHRITIS SOLIDINVEST C en EUR					
Actif net	10 751 515,41	10 946 931,67	11 531 574,32	10 060 903,38	10 654 969,26
Nombre de titres	68 993,485	68 747,556	68 387,899	68 641,836	67 496,599
Valeur liquidative unitaire	155,83	159,23	168,62	146,57	157,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,89	0,77	3,19	-1,92	-10,60
Capitalisation unitaire sur résultat	1,76	1,46	1,40	1,57	2,49
Parts ARTHRITIS SOLIDINVEST D en EUR					
Actif net	51 953,61	52 427,81	54 901,69	47 157,05	50 164,80
Nombre de titres	333,333	333,333	333,333	333,333	333,333
Valeur liquidative unitaire	155,86	157,28	164,70	141,47	150,49
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,36	0,43	0,27	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,40	3,10	2,83	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,89	0,00	0,00	-1,86	-7,28
Distribution unitaire sur résultat	1,78	1,44	1,37	1,53	2,38
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,02	0,023	0,02	0,00 (*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	250	60 487,50	0,57
COVESTRO AG	EUR	2 100	110 628,00	1,03
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	1 800	68 040,00	0,63
TOTAL ALLEMAGNE			239 155,50	2,23
ETATS-UNIS				
MICROSOFT CORP	USD	334	113 662,77	1,06
NVIDIA CORP	USD	131	58 709,34	0,55
TOTAL ETATS-UNIS			172 372,11	1,61
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	407	71 680,84	0,67
ALSTOM	EUR	2 177	26 515,86	0,25
AXA	EUR	2 300	67 827,00	0,63
ESSILORLUXOTTICA	EUR	460	83 536,00	0,79
L'OREAL	EUR	200	90 130,00	0,84
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	140	102 704,00	0,96
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	500	90 890,00	0,84
SEB	EUR	750	84 750,00	0,79
VINCI SA	EUR	340	38 658,00	0,36
TOTAL FRANCE			656 691,70	6,13
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	180	122 706,00	1,15
TOTAL PAYS-BAS			122 706,00	1,15
ROYAUME-UNI				
LINDE PLC	USD	72	26 761,19	0,25
TOTAL ROYAUME-UNI			26 761,19	0,25
SUISSE				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	830	103 750,00	0,98
DSM FIRMENICH	EUR	500	46 000,00	0,43
TOTAL SUISSE			149 750,00	1,41
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 367 436,50	12,78
TOTAL Actions et valeurs assimilées			1 367 436,50	12,78
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AMPRION 3.875% 07-09-28 EMTN	EUR	100 000	104 469,32	0,98
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	100 000	106 615,93	0,99
TOTAL ALLEMAGNE			211 085,25	1,97
AUTRICHE				
BAWAG GROUP 6.75% 24-02-34	EUR	100 000	102 715,73	0,96
TOTAL AUTRICHE			102 715,73	0,96
ESPAGNE				
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 5.125% 23-04-31	EUR	100 000	106 712,70	0,99
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	100 000	107 662,11	1,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO SANTANDER SA EUAR10+0.05% PERP	EUR	100 000	77 616,17	0,73
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	100 000	88 782,82	0,83
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.125% 22-11-28	EUR	100 000	101 820,61	0,95
INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 3.05% 31-10-27	EUR	200 000	204 024,67	1,90
NCG BAN 5.875% 02-04-30 EMTN	EUR	200 000	216 123,66	2,02
TOTAL ESPAGNE			902 742,74	8,43
ETATS-UNIS				
AVANTOR FUNDING 2.625% 01-11-25	EUR	100 000	98 588,08	0,92
TAPESTRY 5.375% 27-11-27	EUR	100 000	104 231,87	0,97
TOTAL ETATS-UNIS			202 819,95	1,89
FRANCE				
ALTAREIT 2.875% 02-07-25	EUR	200 000	195 257,42	1,83
ARVAL SERVICE LEASE 4.125% 13-04-26	EUR	100 000	104 258,18	0,97
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	100 000	100 055,61	0,94
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.1% 08-10-27	EUR	100 000	89 688,77	0,84
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL EUAR10+0.1% PERP	EUR	100 000	83 329,25	0,78
BNP PAR 4.375% 13-01-29 EMTN	EUR	200 000	215 816,27	2,02
BPCE 0.5% 14-01-28 EMTN	EUR	200 000	183 699,86	1,72
BQ POSTALE 5.5% 05-03-34	EUR	100 000	109 373,81	1,02
CA 4.0% 12-10-26 EMTN	EUR	200 000	203 570,21	1,90
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 3.0% 25-11-27	EUR	100 000	101 836,67	0,96
CARREFOUR 4.375% 14-11-31 EMTN	EUR	100 000	106 774,18	1,00
CNP ASSURANCE TV04-PERP	EUR	100 000	81 733,83	0,76
COFACE S A E 5.75% 28-11-33	EUR	100 000	104 370,07	0,97
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	100 000	104 268,96	0,98
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25% 11-06-29	EUR	200 000	183 160,10	1,71
DANONE 3.706% 13-11-29 EMTN	EUR	100 000	104 819,41	0,98
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	100 000	102 304,13	0,95
ICADE SANTE SAS 1.375% 17-09-30	EUR	100 000	82 969,24	0,78
ILIAD 5.375% 15-02-29	EUR	100 000	103 089,79	0,96
PAPREC 6.5% 17-11-27	EUR	100 000	107 918,29	1,00
PSA BANQUE FRANCE 4.0% 21-01-27	EUR	100 000	103 558,18	0,97
REXEL 5.25% 15-09-30	EUR	100 000	106 138,17	0,99
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	100 000	96 972,12	0,91
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	100 000	90 133,88	0,84
SG 4.75% 28-09-29	EUR	100 000	105 575,38	0,98
SG 5.25% 06-09-32 EMTN	EUR	100 000	105 631,47	0,99
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	100 000	101 914,37	0,95
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	100 000	108 993,96	1,02
SUEZ SACA 4.5% 13-11-33 EMTN	EUR	100 000	107 461,55	1,00
TDF INFRASTRUCTURE SAS 5.625% 21-07-28	EUR	100 000	107 771,23	1,01
TELEPERFORMANCE SE 5.25% 22-11-28	EUR	100 000	105 307,46	0,98
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	100 000	103 202,22	0,96
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.5% PERP	EUR	100 000	91 474,80	0,86
VERALLIA SASU 1.625% 14-05-28	EUR	100 000	94 581,93	0,88
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	1 000	89 901,50	0,84
TOTAL FRANCE			3 986 912,27	37,25
HONGRIE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OTP BANK 6.125% 05-10-27 EMTN	EUR	100 000	105 083,15	0,98
TOTAL HONGRIE			105 083,15	0,98
IRLANDE				
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 0.5% 22-09-29	EUR	100 000	85 863,71	0,80
VODAFONE INTL FINANCING DAC 3.25% 02-03-29	EUR	100 000	104 098,59	0,98
TOTAL IRLANDE			189 962,30	1,78
ITALIE				
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	100 000	103 650,28	0,97
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	100 000	103 812,51	0,97
SNAM 4.0% 27-11-29 EMTN	EUR	100 000	103 448,37	0,97
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.875% 24-07-33	EUR	100 000	104 988,25	0,98
TOTAL ITALIE			415 899,41	3,89
LUXEMBOURG				
CBRE GI OPENENDED FUND SCA SICAV SIF 0.5% 27-01-28	EUR	100 000	89 067,62	0,83
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.75% 06-09-30	EUR	100 000	107 074,90	1,00
TOTAL LUXEMBOURG			196 142,52	1,83
PAYS-BAS				
ASR NEDERLAND NV 3.625% 12-12-28	EUR	100 000	101 613,90	0,95
DE VOLKSBANK NV 1.75% 22-10-30	EUR	100 000	94 592,54	0,88
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.0% 15-01-32	EUR	100 000	80 806,62	0,76
FERROVIAL SE 4.375% 13-09-30	EUR	100 000	106 854,30	1,00
KPN 6.0% PERP	EUR	100 000	103 756,61	0,97
NIBC BANK NV 6.0% 16-11-28	EUR	100 000	107 123,39	1,00
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	100 000	105 774,33	0,99
POSTNL NV 0.625% 23-09-26	EUR	100 000	92 752,68	0,87
SANDOZ FINANCE BV 4.22% 17-04-30	EUR	100 000	104 354,91	0,97
SIGNIFY NV EX PHILIPS LIGHTING NEW 2.375% 11-05-27	EUR	200 000	197 169,82	1,84
STEDIN HOLDING NV 0.0% 16-11-26	EUR	200 000	183 022,00	1,71
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	100 000	109 157,73	1,02
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 7.5% PERP	EUR	100 000	111 331,52	1,04
ZF EUROPE FINANCE BV 6.125% 13-03-29	EUR	100 000	108 393,82	1,01
TOTAL PAYS-BAS			1 606 704,17	15,01
PORTUGAL				
BCP 5.625% 02-10-26 EMTN	EUR	100 000	104 237,30	0,97
TOTAL PORTUGAL			104 237,30	0,97
ROYAUME-UNI				
BRITEL 2 3/4 08/30/27	EUR	100 000	99 895,22	0,93
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	100 000	104 875,07	0,98
TOTAL ROYAUME-UNI			204 770,29	1,91
SUEDE				
TELIA COMPANY AB 2.75% 30-06-83	EUR	100 000	93 548,55	0,87
TOTAL SUEDE			93 548,55	0,87
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 322 623,63	77,74
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			8 322 623,63	77,74
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GemAsia I	EUR	1 025	115 292,00	1,08
MAM EURO HIGH YIELD ESG Part C	EUR	4 500	152 145,00	1,42
MAM HUMAN VALUES C1	EUR	1 180	40 910,60	0,39
MAM OBLI CONVERTIBLES ESG C	EUR	31	52 220,12	0,48
MAM SHORT DURATION ESG C	EUR	43,511	45 623,89	0,43
MAM SHORT DURATION ESG I	EUR	11	114 745,95	1,07
MAM SUSTAIN USA C	EUR	14 561,117	432 173,95	4,04
MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C1	EUR	1 300	54 054,00	0,50
TOTAL FRANCE			1 007 165,51	9,41
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 007 165,51	9,41
TOTAL Organismes de placement collectif			1 007 165,51	9,41
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BUND 0324	EUR	-15	-30 982,38	-0,29
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-30 982,38	-0,29
TOTAL Engagements à terme fermes			-30 982,38	-0,29
TOTAL Instruments financier à terme			-30 982,38	-0,29
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	30 982,37	30 982,37	0,29
TOTAL Appel de marge			30 982,37	0,29
Créances			48 440,50	0,45
Dettes			-9 394,17	-0,09
Comptes financiers			-31 137,90	-0,29
Actif net			10 705 134,06	100,00

Parts ARTHRITIS SOLIDINVEST D	EUR	333,333	150,49
Parts ARTHRITIS SOLIDINVEST C	EUR	67 496,599	157,85